



AGRESSION DANS COUR ECOLE

Par **celclo**, le **30/03/2013** à **14:10**

Bonjour

Mon petit fils a été victime d'un autre élève qui lui a cassé 2 doigts dans la cour de l'école. L'infirmière de l'école n'a pas vu la fracture. Elle lui a simplement mis une bande sans avertir le papa.

Moi même ayant eu confiance à l'infirmière, je n'ai pas amené mon petit fils (week end) au urgence bien qu'il disait qu'il avait mal.

3 jours après, le médecin des urgences (ou nous sommes enfin allés) a décelé les fractures et a plâtré pendant 3 semaines la main de l'enfant.

Nous avons averti l'institutrice du collège qui était navrée. Elle a précisé qu'elle allait en parler à l'enfant responsable et téléphoner à ses parents.

Aucune nouvelle à ce jour

Mes questions :

1. l'infirmière est-elle responsable de ne pas avoir vu la fracture et de ne pas avoir averti les parents ,

2 Mon petit fils rentre à l'école mardi après un arrêt de quelques jours mais n'a pas la possibilité d'écrire car c'est la main droite.

Quels sont les obligations du collège dans un tel cas?

Merci de m'apporter vos réponses car je ne sais ce que nous devons faire.

C'est la 2ème fois que l'élève a agressé mon petit fils. La première fois il lui a cassé son cartable, cette fois ce sont les doigts.

L'institutrice semble sereine quant à cet élève!!!!!!et pourtant ou cela va t il s'arrêter.... Ce que l'on voit à la TV n'est pas rassurant.

Merci

Cordialement